



Démarche : Demande de copie de revendication de propriété "Tomite"
Organisme : DAF - Section d'Information et d'Accès aux documents Fonciers et généalogiques (SIAD)

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire est destiné aux particuliers et aux professionnels qui souhaitent obtenir une/des copie(s) de revendication(s) de propriété "Tomite".

<u>À noter :</u> Ce formulaire de commande est limité à sept commandes de copie de revendication de propriété "Tomite".

Un Tomite est une déclaration de propriété issue des procédures de déclaration foncière après l'annexion à la France du "royaume POMARE" en 1842.

La délivrance de ces informations se fait sous forme « de copie d'acte » comportant le volume, le numéro, le nom de la terre, la situation (île-commune) et le nom du revendiquant.

<u>Dans la majorité des cas, une demande de copie de revendication de propriété « Tomite » est faite pour :</u>

- Aider à mener une action de revendication de propriété devant les autorités compétentes ;
- Aider à retracer l'origine de propriété de la terre ;
- Aider à démontrer que le revendiquant est bien le propriétaire de la terre.

La durée de remplissage est estimée à 6 minutes. Ce délai peut varier en fonction du nombre de "tomite" commandé, qui est limité à 7 par formulaire.

<u>Protection des données à caractère personnel :</u>

Les données à caractère personnel collectées par la Direction des affaires foncières (D.A.F) dans le présent formulaire seront utilisées dans le cadre de l'instruction de votre demande de copie de revendication de propriété "Tomite". Ce traitement repose sur l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investi la DAF en tant que responsable de traitement et répond par ailleurs, aux principes mêmes de la publicité foncière conformément à la Loi du Pays n°2019-20 du 1er juillet 2019 relative à la publicité foncière et autres droits sur certains meubles. Ainsi, le traitement de ces données est nécessaire afin d'accéder à votre demande.

Les données récoltées seront à la seule destination de la DAF et peuvent également être transmises à certaines autorités judiciaires disposant d'un droit de communication de ces données (autorités judiciaires, police, gendarmerie, douane...). Elles seront conservées pendant 1 mois le temps de satisfaire à votre demande. Une fois ce délai dépassé, vos données à caractère personnel et l'acte sollicité seront supprimés définitivement de votre compte « Mes démarches ». Certaines de vos données personnelles seront conservées par la DAF pour des besoins en matière de statistiques et/ou pour toutes éventuelles réclamations de votre part.

Aussi, conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez des droits suivants sur vos

Demande de copie de revendication de propriété "Tomite"

données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition et de limitation pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité :

rgpd@foncier.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des données aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 – 98 713 Papeete – dpo@informatique.gov.pf.

DEMANDEUR

Téléphone portable

Donnez le numéro de téléphone où vous êtes le plus facilement joignable entre 7h30 et 15h30.

Ce numéro sera uniquement utilisé dans le cadre du traitement de ce dossier.

Organisme

Effectuez vous la demande dans le cadre de votre travail ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je suis

Veuillez définir pour qui effectuez-vous la commande ?

(Pour qui effectuez-vous la demande ?)

Sélectionnez 'Société' si vous effectuez la demande pour une société.

Sélectionnez 'Commune' si vous effectuez la demande pour une commune.

Sélectionnez 'Administration' si vous effectuez la demande pour une administration.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Société

☐ Commune

☐ Administration

Numéro TAHITI

Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

DAF

Réservé à la direction des affaires foncières

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ BAJ

☐ BDA

☐ CUR

☐ DIR

☐ DOM

Référence de l'affaire

Pour la facture, vous pouvez ici indiquer votre référence de dossier

Demande de copie de revendication de propriété "Tomite"

Nom de l'utilisateur

Pour vous permettre de retrouver ce dossier, vous pouvez inscrire le nom de l'utilisateur.

COMMANDE(S)

INFORMATIONS

Le "volume" correspond au numéro d'un registre

Le "numéro" correspond au numéro de l'acte d'enregistrement

Si vous ne savez pas à quoi correspond le volume/ numéro de l'acte d'enregistrement de la terre concernée, ces informations peuvent être portés sur un PV de bornage.

Commander un PV de bornage (pdf) :

<https://www.service-public.pf/daf/wp-content/uploads/sites/42/2024/10/Demande-de-document-cadastral-.pdf>

Définition d'un PV de bornage :

<https://www.service-public.pf/daf/2022/01/11/pv-de-bornage-cad-topo/>

COMMANDE

Nom de la terre

Veuillez indiquer le nom de la terre recherchée.

Situation

Veuillez préciser l'île et la commune où se situe la terre recherchée. Plus la localisation sera précise, plus la recherche sera efficace.

Volume

Si vous le connaissez, indiquez le numéro du volume qui correspond au registre que vous recherchez.

Numéro

Si vous le connaissez, indiquez le numéro de l'acte d'enregistrement recherché.

Nom

Veuillez indiquer le nom du revendiquant.

Prénom

Veuillez indiquer le prénom du revendiquant

NOUVELLE COMMANDE

Veuillez renseigner le maximum d'information pour affiner la recherche.

Pour effectuer une nouvelle commande, cliquez sur le bouton " + Ajouter un élément pour COMMANDE" ci-dessous pour passer une autre commande.

Demande de copie de revendication de propriété "Tomite"

En cas d'erreur, utilisez le bouton "Supprimer l'élément" à droite pour supprimer la demande.

Attention : Tout dossier de plus de 7 commandes sera automatiquement rejeté.

Nom de la terre

Veuillez indiquer le nom de la terre recherchée.

Situation

Veuillez préciser l'île et la commune où se situe la terre recherchée. Plus la localisation sera précise, plus la recherche sera efficace.

Volume

Si vous le connaissez, indiquez le numéro du volume qui correspond au registre que vous recherchez.

Numéro

Si vous le connaissez, indiquez le numéro de l'acte d'enregistrement recherché.

Nom

Veuillez indiquer le nom du revendiquant.

Prénom

Veuillez indiquer le prénom du revendiquant

NOUVELLE COMMANDE

Veuillez renseigner le maximum d'information pour affiner la recherche.

Pour effectuer une nouvelle commande, cliquez sur le bouton " + Ajouter un élément pour COMMANDE" ci-dessous pour passer une autre commande.

En cas d'erreur, utilisez le bouton "Supprimer l'élément" à droite pour supprimer la demande.

Attention : Tout dossier de plus de 7 commandes sera automatiquement rejeté.

Nom de la terre

Veuillez indiquer le nom de la terre recherchée.

Situation

Veuillez préciser l'île et la commune où se situe la terre recherchée. Plus la localisation sera précise, plus la recherche sera efficace.

Demande de copie de revendication de propriété "Tomite"

Volume

Si vous le connaissez, indiquez le numéro du volume qui correspond au registre que vous recherchez.

Numéro

Si vous le connaissez, indiquez le numéro de l'acte d'enregistrement recherché.

Nom

Veuillez indiquer le nom du revendiquant.

Prénom

Veuillez indiquer le prénom du revendiquant

NOUVELLE COMMANDE

Veuillez renseigner le maximum d'information pour affiner la recherche.
Pour effectuer une nouvelle commande, cliquez sur le bouton " + Ajouter un élément pour COMMANDE" ci-dessous pour passer une autre commande.
En cas d'erreur, utilisez le bouton "Supprimer l'élément" à droite pour supprimer la demande.
Attention : Tout dossier de plus de 7 commandes sera automatiquement rejeté.

MODALITÉS DE TRAITEMENT

INFORMATIONS

Le coût d'une copie est de 200 F CFP
Les références d'acte inexistantes ou erronées ne donnent pas lieu à remboursement
Pensez à lire les mails provenant de Mes-Démarches.gov.pf : Le lien de paiement vous sera communiqué par EMAIL dès que les résultats seront disponibles.
Le résultat de la commande vous sera automatiquement envoyé dans votre boîte e-mail une fois le paiement effectué.

ATTENTION :

Veuillez enregistrer votre commande en dehors de mes démarches dès que vous la recevez.

Une fois le délai de conservation dépassé, votre dossier sera automatiquement et définitivement supprimé de votre compte.

Vérification

En cochant cette case, vous attestez avoir vérifié les informations données dans ce formulaire.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

